

Mont sur Lausanne, le 4 décembre 2007

DEMANDE DE LA CONCESSION TV

pour

Vaud Fribourg TV

**Concession avec mandat de prestations et donnant
droit à une
Quote-part de la redevance**

1. Résumé et vue d'ensemble du projet

1. Résumé et vue d'ensemble du projet

Les télévisions régionales de la nouvelle génération, font partie des nouveaux médias et subissent comme tous les autres la pression des nouvelles technologies.

Elles vivent à l'heure de l'Internet et doivent être désormais conçues comme des médias interactifs.

Plus que de l'information au sens traditionnel, une télévision locale produit de l'interaction en animant le territoire qu'elle dessert.

C'est pourquoi notre projet favorise la prise de parole et va la chercher dans les régions, au contact des habitants.

Notre projet ne se veut pas une télé de publiportage, de chiens écrasés ou de messages institutionnels voire un outil de communication politique au service de groupes de pression (ville, région), mais un lieu vivant d'échange qui met en relation les acteurs et les habitants des régions, et qui favorise leur participation à la vie du média.

Notre projet est totalement apolitique et s'appuie sur une couverture équilibrée entre les deux cantons de Vaud et de Fribourg

Nous avons une manière différente et nouvelle de faire de la télévision au quotidien.

Elle privilégie le direct et la production originale

Elle déplace son studio mobile dans la région et va à la rencontre des habitants

Elle fournit des outils afin de susciter une réelle interactivité avec son public (internet, videomaton, mobile)

Elle informe objectivement et régulièrement

Notre projet contribue au pluralisme de l'information et favorise la démocratie locale.

Nous défendons des valeurs fondamentales : la citoyenneté, la démocratie et la tolérance.

Notre projet n'est pas au service d'une institution, d'une communauté, ni d'un parti.

Nous souhaitons nous adresser à tous les téléspectateurs et les rassembler autour de notre projet, quels que soient leur âge, leur origine, leur religion ou leur appartenance politique.

Une télévision régionale ne doit pas lier sa santé économique et sa pérennité uniquement à la perception de la redevance ou à des subventions directes des villes qui lui imposeront des contraintes et des dépendances supplémentaires.

Un média local doit s'équilibrer avec des revenus locaux.

C'est le marché publicitaire local qui détermine l'économie de la chaîne. Pour réaliser ce potentiel, notre projet dispose d'un atout considérable grâce à un contrat avec une régie déjà en place, Média Régie.

A travers notre projet, nous entendons mener une mission de service public visant à favoriser l'appropriation par les habitants de leur territoire. Pour réaliser cet objectif il faut tout d'abord informer.

L'information locale, produite par notre rédaction, est donc vraiment au cœur de notre grille de programmes et ce tout au long de la journée. De la même façon notre positionnement local se retrouve aussi sur les autres programmes puisque la part des contenus locaux représente plus de 64% de la grille. La couverture des événements locaux venant compléter cette part liée à la zone de diffusion.

2. Identité du requérant

2. Identité du requérant

2.1 Indications générales concernant le requérant

a) Raison sociale

La société requérante sera une société anonyme de droit suisse au capital-actions de CHF 6'000'000.

Elle sera formellement créée et le capital mobilisé dès l'attribution de la concession par l'Ofcom.

b) Siège social

Le siège social de la société sera situé à l'adresse suivante :

En Budron A6
1052 Mont sur Lausanne

Les futurs administrateurs de la société requérante seront Messieurs

Frédéric Piancastelli, président
Filippo Ryter, administrateur

Un extrait du registre du commerce sera disponible après la création de la société

c) Représentant compétent devant l'Ofcom

Monsieur Frédéric Piancastelli
Chemin de Haute- Brise 5A
1012 Lausanne
Téléphone : 021 654 60 10
Adresse électronique : frederic.piancastelli@rougefm.com

d) Effectifs

La société requérante de la chaîne « Vaud Fribourg TV » emploiera une cinquantaine de personnes à plein temps ou à temps partiel dans des fonctions liées à la rédaction, la technique, l'administration.

2.2 Organisation et composition

a) Forme juridique

La société requérante sera une société anonyme de droit suisse. Elle aura un capital-actions de CHF 6'000'000.

La société sera formellement créée et le capital mobilisé dès l'attribution de la concession

Les statuts de la société seront disponibles sur 2008.

b) Organisation et structure

- Pour la partie opérationnelle, l'organisation qui sera mise en place permettra de se focaliser sur la production originale de programmes audiovisuelles et la diffusion sur la zone de concession. Elle assurera une réactivité et une flexibilité indispensables notamment pour traiter l'information locale. La structure générale sera la suivante :

- Ø **Une direction de la chaîne** : assure le management opérationnel et financier de la société et s'assure de l'atteinte des objectifs fixés par le conseil d'administration.
- Ø **Une rédaction** pilotée par un rédacteur en chef qui définit la ligne rédactionnelle et s'assure de son implémentation à l'antenne et sur le terrain. Il est appuyé par un rédacteur en chef adjoint basé à Fribourg. Le rédacteur en chef et le rédacteur en chef adjoint managent l'ensemble des journalistes de la télévision. Ils peuvent faire appel en support à des effectifs des radios du groupe Rouge fm et Radio Lac en cas de nécessité.
- Ø **Une direction des programmes de divertissement** dirigée par un Chef du divertissement. Il a la responsabilité de la grille de programme hors information et supervise donc les productions originales.
- Ø **Un département technique** : il s'assure du bon fonctionnement technique de la diffusion du programme sur l'ensemble de la zone de concession. Ce département est constitué par des équipes issues de Médialab – Live TV à Rossens et peut aussi s'appuyer sur l'équipe technique des radios du groupe Rouge fm et Radio Lac.
- Ø **Un département marketing** qui assure la promotion de la marque et développe en priorité la promotion de la nouvelle TV auprès des téléspectateurs de la zone et les analyses des enquêtes qualitatives.
- Ø **L'équipe de management** qui intervient pour Vaud Fribourg TV est composée de professionnels de la télévision avec pour la plupart près de 15 ans d'expérience dans le domaine des médias électroniques.

c) Organes directeurs

- **Le conseil d'administration** de la société requérante à la chaîne Vaud Fribourg TV sera composé de 2 personnes : Messieurs Frédéric Piancastelli, président, Filippo Ryter, administrateur. Le conseil d'administration se réunira à chaque fois que la bonne marche des affaires le nécessitera pour définir les orientations de l'entreprise, s'assurer des moyens mis à la disposition des opérationnels pour atteindre les objectifs, mesurer les résultats et envisager des mesures correctrices. Le directeur général présente au conseil d'administration les budgets prévisionnels.
- Domicile et nationalité des membres du conseil d'administration
Monsieur Frédéric Piancastelli de nationalité française et domicilié à Lausanne
Monsieur Filippo Ryter de nationalité Suisse et domicilié à Savigny

d) Capital social et droit de vote

La structure du capital social de la société requérante se présentera de la façon suivante :

- Unicast SA : 90 % du capital actions et 90 % des droits de vote.

Les 10% restants du capital-actions seront répartis entre :

- Des collaborateurs de la société
- La société Medialab – Live - TV SA

Annexe 1 : Lettre d'engagement pris par le futur actionnaire majoritaire Unicast SA

Annexe 2 : lettre d'intention de Medialab – Live TV SA d'entrée dans le capital-actions de la société requérante

Annexe 3 : Registre du commerce de Medialab – Live – TV SA

e) Rapport de gestion – Compte de résultats et Bilan 2006

La nouvelle société sera constituée sur 2008.

2.3 Activité de la société requérante dans le domaine des médias

- a) La société requérante exercera une activité de producteur de programmes et de diffuseur audiovisuels. Son activité s'exercera en Suisse.
- b) La société requérante n'aura pas de participation à des entreprises tierces dans le domaine des médias
- c) La société requérante entretiendra une collaboration étroite avec les diffuseurs radios Rouge fm SA et Radio Lac SA. Ces synergies porteront principalement sur la partie technique et administrative. La rédaction de la chaîne Vaud Fribourg TV pourra également collaborer avec celles des radios Radio Lac et Rouge fm.

2.4 Indications sur les participations individuelles dans la société requérante.

- a) **Aucune personne physique** ne détiendra des parts de 5% au moins du capital ou des droits de vote

- b) **Personnes morales détentrices d'au moins 5% du capital ou des droits de vote**

La personne morale qui détiendra au moins 5% du capital actions ou des droits de vote sera la suivante :

- **Unicast SA** : société anonyme de droit Suisse dont l'objet est la prestation de services et prise de participations dans le domaine des médias, en particulier la radio ; services dans le domaine du marketing et des télécommunications ; conseils y relatifs.

- **Unicast SA** détiendra 90% du capital actions de la société requérante à la chaîne Vaud Fribourg TV et 90% des droits de vote.

- **Adresse du siège social** de Unicast SA : Zone en Budron A
1052 Mont sur Lausanne

- **Le conseil d'administration** est composé de :
 - Ø Monsieur Hugues de Montfalcon, administrateur et président
 - Ø Monsieur Frédéric Piancastelli, administrateur
 - Ø Monsieur Filippo Ryter, administrateur
- **Le directeur** d'Unicast SA est Monsieur Frédéric Piancastelli
- **Le capital-actions** de la société Unicast SA sera le suivant :
 - Ø VTS Holding SA : 60 %. Société Suisse détenue à 100% par Madame Valérie Steinauer de nationalité Suisse.
 - Ø Maxiris SA : 40 %. Société de droit Suisse détenue par Mr Hugues de Montfalcon de Flaxieu de nationalité française, domicilié en Suisse et titulaire d'un permis C.

Annexe 4 : Extrait actuel du registre du commerce de Unicast SA
L'organe de révision sera PriceWaterhouseCoopers SA, succursale de Neuchâtel, sur la fin 2007

c) **Prêts assurés à Vaud Fribourg TV SA d'au moins 25% du capital**

Si nécessaire, des prêts assurés à la société requérante pour au moins 25% du capital le seront par l'actionnaire majoritaire Unicast SA.

3. Programme

3. Programme

3.1 Type de programme

a) Description du programme

Nom du programme : Vaud Fribourg TV

Le programme sera diffusé 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an. Le programme de Vaud Fribourg TV sera basé avant tout sur l'information locale et la proximité avec les téléspectateurs. Il est destiné à un large public qui souhaite à la fois se tenir au courant de l'information et des événements locaux et se divertir avec des productions originales.

Les programmes diffusés à l'antenne seront produits à la fois dans les studios au Mont sur Lausanne (canton de Vaud) et dans ceux de Rossens (canton de Fribourg) Les émissions seront, dans la grande majorité, diffusées de nos studios et parfois délocalisées en fonction des événements et de l'actualité vaudoises et fribourgeoises.

Les journaux et les flashes seront préparés par la rédaction et diffusés en direct ou en léger différé soit à partir des studios de Rossens, soit à partir de ceux du Mont sur Lausanne.

La grille de programme sera organisée suivant une logique semaine (lundi au vendredi) et week end (samedi et dimanche)

La proximité sera le dénominateur commun du contenu des programmes « Vaud Fribourg TV ».

Vaud Fribourg TV sera la chaîne de tous les vaudois et de tous les fribourgeois.

Elle sera indépendante des pouvoirs politiques et s'attachera à correspondre aux attentes des téléspectateurs tout en respectant le mandat de prestations.

La répartition de nos moyens de production et de diffusion entre Fribourg et Vaud est l'une des garanties d'équité de traitement entre les deux cantons.

Vous trouverez en **annexe 5**, la grille indicative des programmes du lundi au vendredi.

Ø L'information

L'information locale sera la pierre angulaire de la grille de programme de Vaud Fribourg TV.

Vaud Fribourg TV couvrira, grâce à ses deux rédactions basées à Rossens (Fribourg) et au Mont sur Lausanne (Vaud), toutes l'actualités des deux cantons.

Les journaux et flashes débiteront dès 7h00 le matin et ce tout au long de la journée. Le grand journal de la fin de journée sera rediffusé plusieurs fois le soir et pendant la nuit.

Le journal du soir d'une durée de trente minutes sera diffusé en alternance de nos studios du Mont sur Lausanne et de ceux de Rossens.

La rédaction sera composée de journalistes professionnels et sera placée sous la responsabilité d'un Rédacteur en chef qui est le garant de la ligne éditoriale de la chaîne. Le rédacteur en chef basé sur le canton de Vaud sera assisté d'un rédacteur en chef adjoint basé sur le canton de Fribourg.

Les principaux rendez-vous de l'information à l'antenne se situeront aux grandes heures d'écoute :

Du lundi au vendredi

- **12 flashes quotidiens en semaine.** Ils seront diffusés toutes les heures entre 7h00 et 18h00 et auront une durée maximum de 5 minutes. L'accent sera mis sur l'actualité vaudoise et fribourgeoise. Un système d'infographie permettra de diffuser en appui des informations sous forme de bandeau qui défile sous le ou la présentatrice. Ils seront présentés en alternance entre Rossens et le Mont sur Lausanne.
- **Le journal du soir :** c'est le grand rendez vous d'information principal de la chaîne. Il sera consacré uniquement à l'actualité vaudoise et fribourgeoise et aura une durée de trente minutes. Il sera présenté en alternance une semaine sur deux de nos studios du Mont sur Lausanne et de Rossens. Un ou une présentatrice en plateau dirigera l'ensemble du journal en enchaînant les sujets vaudois et fribourgeois. L'équivalent de 15 minutes chaque soir sera consacré à l'actualité du canton de Fribourg et 15 minutes à l'actualité vaudoise. Les sujets fribourgeois et vaudois viennent en alternance pour rendre le journal plus attractif à la fois pour les vaudois et pour les fribourgeois. Le journal se terminera par une séquence météo. L'horaire du journal du soir est fixé à 18h30. C'est l'horaire qui permettra de toucher le public le plus large avant les grands rendez vous d'information de la TSR.

- **Le journal des sports** : un résumé quotidien en semaine de l'actualité sportive des deux cantons d'une durée de 10 minutes à 19h00. Des sujets de type magazine avec les acteurs de la vie sportive seront également diffusés.
- **Le magazine « Une semaine, une ville »** : la chaîne se déplacera chaque semaine dans une ville ou un village de la zone de diffusion pour réaliser des reportages et des interviews et donner la parole aux habitants. Ce magazine permettra aux vaudois et aux fribourgeois de découvrir de façon originale les villes et villages de leur canton respectif,

Le samedi et le dimanche

- **4 flashes** de 5 minutes maximum chacun à 17h, 18h, 19h et 20h le samedi et le dimanche. Le ou la présentatrice sera en plateau.
- **Le journal de la semaine** diffusé le samedi et le dimanche. Il aura une durée de 30 minutes, il permettra de revenir sur l'actualité de la semaine avec un invité du monde politique, économique, social ou culturel de la région. Il sera basé sur un montage des informations et reportages des journaux de la semaine.
- **L'hebd** diffusé le samedi et le dimanche : déroulement de toutes l'actualité de la semaine sous forme de zapping avec une voix off.
- **Sport Week end** : diffusé tous les dimanches de 20h05 à 20h30. Ce journal des sports résume toute l'actualité sportive des cantons de Vaud et de Fribourg. Un ou plusieurs invités seront conviés en plateau. Le ou la présentatrice sera en plateau.
- **Le magazine « Une semaine, une ville »** sera également rediffusé le week end.

La semaine et le week end

- **Emissions spéciales** dans le cadre d'événements programmés (ex : élections, votations ou événements sportifs) ou exceptionnels (ex : attentat...).
- En cas de catastrophes naturelles et épidémies, l'ensemble des équipes de journalistes est mobilisé pour diffusion d'information permanente ou par flash, 24h/24h en semaine et le week end.

Les journaux et les flashes d'informations seront préparées et diffusés par la rédaction. Ils seront illustrés par des interviews et des reportages issus directement du travail sur le terrain de nos journalistes. La qualité, la diversité et la pertinence des reportages sur le terrain seront les clés du traitement de l'information locale. Les principales conférences de presse de Vaud et Fribourg seront couvertes par nos équipes. Dans le cadre d'événements particuliers liés à l'actualité comme les votations et les élections, un dispositif sera mis en place en amont pour présenter les enjeux et des directs pour donner les résultats et les réactions des candidats.

Ø **Le divertissement**

La grille de divertissement deviendra également un élément fondamental pour faire apprécier la chaîne et fidéliser les téléspectateurs. Le divertissement permettra de faire découvrir la chaîne Vaud Fribourg TV à de nouveaux téléspectateurs grâce à des programmes originaux et de proximité. La grille prévisionnelle sera structurée essentiellement autour de coproductions originales.

Au départ, trois coproductions quotidiennes du lundi au vendredi et trois hebdomadaires articuleront la grille de divertissement.

Toutes les émissions seront rediffusées le week end.

- **Coproductions quotidiennes du lundi au vendredi**

Un Morning « Téléservice » sur la base d'une émission de divertissement avec des incrustations d'informations pratiques (météo, embouteillages, travaux, fil d'informations). Cette émission aura lieu en direct et en plateau. Elle s'appuiera sur un duo d'animateurs et trouvera son rythme et son dynamisme grâce à une interactivité forte avec les téléspectateurs de la zone de diffusion. L'émission aura pour objectif d'intéresser un public plus jeune que nous chercherons à fidéliser.

Un Talk de fin de journée : cette émission s'appuiera sur la présence d'un invité quotidien dans l'actualité vaudoise ou fribourgeoise. Celui-ci passera sur le grill de questions impertinentes. L'émission, en direct, sera animée par un professionnel de la télévision locale. Le tout est agrémenté de petits sketches, de micro trottoirs ou de questions de l'entourage de l'invité.

Une émission de divertissement impertinente et décalée : « Les Patriotes TV ». Une adaptation télévisuelle d'une émission radiophonique unique en Suisse romande.

Ces trois émissions quotidiennes de divertissement seront produites au sein des studios du Mont sur Lausanne et de Rossens.

- **Coproductions hebdomadaires**

Clubbing - Scènes locales : une émission basée sur des reportages dans les Night Clubs, au sein les concerts et événements culturels nocturnes de la zone de diffusion de Vaud Fribourg TV.

Cinéma et DVD : une émission tous les mercredis avec le meilleur des sorties des films en salle et des DVD.

Top 50 : le classement des meilleures vente de titres. Des vidéos Clips seront également diffusés à certaines heures de la journée.

D'autres émissions hebdomadaires avec des rediffusions dans la semaine seront également mises à l'antenne au fil du temps.

b) Part des émissions dont le contenu est directement lié à la zone de diffusion

Le programme de Vaud Fribourg TV est par nature construit pour s'adresser aux auditeurs de notre zone de diffusion.

Du lundi au vendredi

- L'information locale représentera l'équivalent de 460 minutes par jour compris les rediffusions soit 32% du programme global
- Le divertissement directement lié à la zone de diffusion représentera 450 minutes par jour compris les rediffusions soit 32% du programme global
- Le reste du programme n'est pas directement lié à la zone de diffusion comme par exemple les vidéos clips
- La couverture d'événements spéciaux du canton de Vaud ou du canton de Fribourg viendra renforcer la part de programme directement liée à la zone de diffusion

3.2 Mandat de prestations

La chaîne « Vaud Fribourg TV » mettra en place les moyens et les systèmes pour répondre aux exigences liées aux articles 44 LRTV et 42 ORTV.

a) Gestion de la qualité rédactionnelle

La ligne rédactionnelle de Vaud Fribourg TV s'appuiera sur le mandat de prestations et sur l'expérience des journalistes et de la rédaction en chef en matière d'informations locales.

1) Ligne rédactionnelle Vaud Fribourg TV

La rédaction sous la responsabilité du rédacteur en chef et du rédacteur en chef adjoint a défini pour la chaîne Vaud Fribourg TV, en collaboration avec la direction, une ligne rédactionnelle qui sera la suivante :

- Vaud Fribourg TV devra offrir une information complète et de qualité aux téléspectateurs des cantons de Vaud et de Fribourg.
- La rédaction traitera de sujets politiques, culturels, de société et sportifs dans ses différents rendez vous quotidiens, sept jours sur sept.
- La rédaction traitera de façon équilibrer l'information des deux cantons. Les dossiers politiques importants vaudois et fribourgeois seront traités en priorité par rapport aux autres dossiers.
- La ou le journaliste pourra terminer son flash ou son journal par une information plus légère.
- Les journalistes devront, sur un sujet donné, refléter l'ensemble des opinions et les intérêts différents.
- Le public de Vaud Fribourg TV est large. La forme des journaux et des flashs devra en tenir compte.
- Le travail sur le terrain sera bien l'une des priorités de la rédaction. Avec ses deux bureaux au Mont sur Lausanne et à Rossens, elle peut ainsi couvrir les conférences de presse importantes des deux cantons. Les journalistes réaliseront également des sujets originaux, des reportages ou enquêtes afin d'alimenter les informations de Vaud Fribourg TV.
- Pour la rédaction du journal ou du flash, ce sera la primeur et l'importance de l'information qui dictera l'ordre de passage à l'antenne. Le format standard sera le suivant : informations locales, sportives et météo.

La ligne rédactionnelle de Vaud Fribourg TV sera communiquée et expliquée à l'ensemble des journalistes.

2) Processus de vérification des objectifs

Au niveau de l'information Vaud Fribourg TV, les processus de base seront les suivants :

- **Séance de rédaction quotidienne** : il s'agira de s'assurer de bien traiter les informations importantes et de faire face à l'actualité du jour. Les séances quotidiennes seront menées par le rédacteur en chef et le rédacteur en chef adjoint à la fois sur Fribourg et sur Lausanne.
- **Séance de rédaction avec l'ensemble des journalistes** : une fois par semaine. Elles seront pilotées par le rédacteur en chef et le rédacteur en chef adjoint. Elles auront pour objectif de revenir sur le traitement qualitatif des informations de la semaine écoulée et sur les grands rendez vous programmés de la semaine qui suit. Elles seront menées sur le site de Fribourg et sur le site de Lausanne.
- **Conférences de presse** : planification quotidienne
- **Un plan Antenne** sera rédigé et envoyé à l'ensemble des journalistes pour chaque opération spéciale comme par exemple des votations ou des élections.
- **Séance de communication avec la direction** : au moins deux fois par an. Elle aura pour objectif de communiquer aux journalistes les résultats et les orientations de l'entreprise et surtout de répondre aux questions. Elles se feront sur le site de Lausanne et sur celui de Fribourg.
- **Entretien individuel** avec appréciation et fixation d'objectifs : une fois par an. Cet entretien sera mené par le rédacteur en chef ou le rédacteur en chef adjoint.

3) Effectifs

Pour produire et présenter l'information sur Vaud Fribourg TV, l'équipe de journalistes se présentera de la façon suivante :

- 1 rédacteur en chef RP
- 1 rédacteur en chef adjoint RP
- 18 JRI/présentateurs
- 1 secrétaire de rédaction

- En fonction de l'actualité, les journalistes pourront se déplacer d'un canton à l'autre. Un appui des journalistes de Rouge fm sur Vaud sera également possible.

b) Gestion de la qualité pour le divertissement

La gestion de la qualité sera également appliquée pour les coproductions de divertissement. Des processus seront mis en place pour le vérifier et faire les corrections nécessaires.

1) Processus de vérification des objectifs

Au niveau du divertissement, Vaud Fribourg TV mettra en place les processus de base suivants pour vérifier l'atteinte des objectifs :

- **Séance hebdomadaire** pour débriefing des émissions en coproduction.
- **Séance avec la production et les présentateurs** : une fois par mois pour faire un bilan des émissions de la période écoulée et présenter les modifications et réajustements pour les prochains mois.
- **Séance entre la direction et le responsable des divertissements**. Ce comité a lieu une fois par mois et permet d'analyser les résultats d'audience, faire un bilan qualitatif des émissions.
- **Réponse aux lettres, mails et demandes des téléspectateurs** sous la responsabilité de la direction.

c) Conditions de travail et formations – perfectionnement des professionnels du programme

Les collaborateurs sont la richesse première de l'entreprise. Dans le cadre de l'activité de Vaud Fribourg TV, les effectifs sont de loin le poste le plus important dans le compte d'exploitation de la Télévision. Sur la base du budget prévisionnel, cette part représente 70% du total des charges d'exploitation.

Les éléments suivants seront des facteurs contributifs directs à la politique salariale de Vaud Fribourg TV :

- **Contrat de travail** : chacun des collaborateurs aura un contrat de travail.
- **Salaires** : Les collaborateurs auront des salaires mensuels fixes ou des salaires horaires avec une fiche de paie. Les salaires seront directement liés à trois éléments : le temps de travail notifié dans le contrat de travail, l'expérience, la fonction. En ce qui concerne les journalistes RP, l'objectif est de tendre le plus possible vers la grille de référence de la profession.
- **Temps de travail** : 40 heures par semaine pour un poste à 100%.

- **Congés** (base contrat 100%) : le nombre de jour de congés sera précisé dans le contrat de travail. Il sera de quatre semaine par an dont au moins deux semaines devront être prises pendant les périodes d'été. Les congés seront planifiés en fonction des besoins des services.
- **Formation et perfectionnement** : les collaborateurs de la rédaction pourront être amenés à suivre le CFRJ. Ils auront également une formation/coaching interne sous la responsabilité du rédacteur en chef/rédacteur en chef adjoint.
Pour les journalistes, ce coaching/formation interne passera notamment par la bonne maîtrise de la ligne éditoriale, par des préparations à blanc de flashes/journaux avec corrections, par le visionnage des flashes/journaux avec corrections, par un débriefing immédiat après un journal ou un flash en direct à l'antenne, par la maîtrise des moyens techniques nécessaires au travail au quotidien.
- **Appréciation et fixation d'objectifs annuels** : ce sera l'un des fondements du futur processus qualité.
- **Commission des effectifs** : cette commission sera mise en place pour permettre d'avoir une vision synthétique au niveau de la direction des potentiels de l'entreprise. Elle sera sous la responsabilité de la Direction en présence du Rédacteur en chef et rédacteur en chef adjoint et du responsable du divertissement. Chaque collaborateur aura un débriefing individuel de sa commission.
- « **Empowerment** » : chaque manager de Vaud Fribourg TV incitera les collaborateurs à la prise d'initiative et aux remontées d'informations. Les entretiens individuels et les réunions de service seront des moments privilégiés pour favoriser le développement de « l'empowerment ».

d) Mandat de programme dans le secteur de l'information

Le programme de Vaud Fribourg TV sera diffusé 24h sur 24 et 7 jours sur 7 et ce, sur l'ensemble de la zone de concession.

Les journaux et les flashes d'informations seront produits et diffusés dans les heures de grande écoute.

Ø l'information

L'information locale sera la pierre angulaire de la grille de programme de Vaud Fribourg TV. Le traitement de l'information sera donc la priorité de la chaîne. Vaud Fribourg TV couvrira grâce à ses deux rédactions basées à Rossens et au Mont sur Lausanne toute l'actualité des deux cantons.

Les journaux et flashes débiteront à 7h00 et ce, toute la journée. Le grand journal de fin de journée sera rediffusé plusieurs fois le soir et la nuit.

Le journal du soir d'une durée de trente minutes sera diffusé en alternance de nos studios du Mont sur Lausanne et de ceux de Rossens.

La rédaction sera composée de journalistes professionnels et sera placée sous la responsabilité d'un Rédacteur en chef garant de la ligne éditoriale de la chaîne. Le rédacteur en chef, basé sur Vaud, sera assisté d'un rédacteur en chef adjoint, basé sur Fribourg.

Les principaux rendez-vous de l'information à l'antenne se situent aux grandes heures d'écoute et sont les suivants :

Du lundi au vendredi

- **12 flashes quotidiens en semaine.** Ils seront diffusés toutes les heures entre 7h00 et 18h00 et auront une durée maximum de 5 minutes. L'accent sera mis sur l'actualité vaudoise et fribourgeoise. Un système d'infographie permettra de diffuser en appui des informations sous forme de bandeau qui défile sous le ou la présentatrice. Les journaux et les flashes seront présentés en alternance à partir de Rossens et du Mont sur Lausanne.
- **Le journal du soir :** c'est le grand rendez vous d'information principal de la chaîne. Il sera consacré uniquement à l'actualité vaudoise et fribourgeoise et aura une durée de trente minutes. Il sera présenté en alternance une semaine sur deux de nos studios du Mont sur Lausanne et de Rossens. Un ou une présentatrice en plateau dirige l'ensemble du journal en enchaînant les sujets vaudois et fribourgeois. L'équivalent de 15 minutes chaque soir sera consacré à l'actualité du canton de Fribourg et 15 minutes à l'actualité vaudoise. Les sujets fribourgeois et vaudois viennent en alternance pour rendre le journal attractif à la fois pour les vaudois et pour les fribourgeois. Le journal se terminera par une séquence météo. L'horaire du journal du soir est fixé à 18h30. C'est l'horaire qui permet de toucher le public le plus large avant les grands rendez vous d'information de la TSR.
- **Le journal des sports :** un résumé quotidien en semaine de l'actualité sportive des deux cantons d'une durée de 10 minutes à 19h00. Des sujets de type magazine avec les acteurs de la vie sportive seront également diffusés.
- **Le magazine « Une semaine, une ville » :** la chaîne se déplace chaque semaine dans une ville ou un village de la zone de diffusion pour réaliser des reportages et des interviews et donner la parole aux habitants. Ce magazine permettra aux vaudois et aux fribourgeois de découvrir de façon originale les villes et villages de leur canton respectif,

Le samedi et le dimanche

- **4 flashes** de 5 minutes maximum chacun à 17h, 18h, 19h et 20h le samedi et le dimanche. Le ou la présentatrice sera en plateau.
- **Le journal de la semaine** diffusé le samedi et le dimanche. Il aura une durée de 30 minutes, il permettra de revenir sur l'actualité de la semaine avec un invité du monde politique, économique, social ou culturel de la région. Il sera basé sur un montage des informations et reportages des journaux de la semaine.
- **L'hebdo** diffusé le samedi et le dimanche : déroulement de toutes l'actualité de la semaine sous forme de zapping avec une voix off.
- **Sport Week end** : diffusé tous les dimanches de 20h05 à 20h30. Ce journal des sports résume toute l'actualité sportive des cantons de Vaud et de Fribourg. Un ou plusieurs invités seront conviés en plateau. Le ou la présentatrice sera en plateau.
- **Le magazine « Une semaine, une ville »** sera également rediffusé le week end.

La semaine et le week end

- **Emissions spéciales** dans le cadre d'événements programmés (ex : élections, votations ou événements sportifs) ou exceptionnels (ex : attentat...).
- En cas de catastrophes naturelles et épidémies, l'ensemble des équipes de journalistes est mobilisé pour diffusion d'information permanente ou par flash, 24h/24h en semaine et le week end.

Les journaux et les flashes d'informations seront préparées et diffusés par la rédaction. Ils seront illustrés par des interviews et des reportages issus directement du travail sur le terrain de nos journalistes. La qualité, la diversité et la pertinence des reportages sur le terrain seront les clés du traitement de l'information locale. Les principales conférences de presse de Vaud et Fribourg seront couvertes par nos équipes. Dans le cadre d'événements particuliers liés à l'actualité comme les votations et les élections, un dispositif sera mis en place en amont pour présenter les enjeux et des directs pour donner les résultats et les réactions des candidats.

3.3 Production

a) Studios

Pour répondre au mandat de prestations et couvrir de façon optimale les deux cantons de Vaud et de Fribourg, la chaîne pourra s'appuyer sur des studios et des moyens techniques répartis sur 2 sites. L'un est situé au Mont sur Lausanne (canton de Vaud), l'autre à Rossens (canton de Fribourg).

Canton de Vaud

- Les studios sont à l'adresse suivante : En Budron A6
1052 - Mont sur Lausanne.
- Les studios télévision au Mont sur Lausanne ont une surface de 70 m² avec une hauteur de 4,2 mètres de plafond et un système de « Blue Box ».
- Les locaux disposeront des matériels nécessaires avec les caméras, les postes de production, de montage, la plateforme de diffusion et la régie.
- Pour la production audio, Vaud Fribourg TV pourra s'appuyer sur les postes de productions des radios.
- Un centre de diffusion sécurisé et climatisé avec l'ensemble les encodeurs finaux, les serveurs et les systèmes de diffusion automatisés.

Canton de Fribourg

- Les studios sont à l'adresse suivante : Medialab – Live TV SA
Montenaz 85
1728 - Rossens
- Le contact à Rossens est Monsieur Felix Wyss, président de la société.
- Les studios sont au nombre de trois dont deux équipés de « Blue Box ».
- Les studios ont une surface de 540 m² avec une hauteur de 10 mètres de plafond.
- Ils seront équipés des matériels nécessaires : caméras, postes de productions et de montages, moyens mobiles de production et de diffusion, plateforme de diffusion.

Les studios des deux sites de Rossens et du Mont sur Lausanne seront interconnectés entre eux. Des duplex seront possibles entre les studios des deux sites.

Cars avec régie numérique

- Un car avec régie numérique équipé de caméra, moyens HF mobiles. Le car pourra intervenir sur les deux cantons en fonction des besoins. Il sera notamment utilisé pour les directs et pour l'émission « Une semaine – Une ville ».
- Médialab – Live – TV SA mettra également à disposition ses 3 cars avec régie intégrée.
- Les moyens mobiles permettront de donner la parole aux habitants des villes et villages des deux cantons.

Vaud Fribourg TV possèdera donc l'ensemble des moyens et des conditions techniques Pour produire et diffuser des programmes de qualité pour les téléspectateurs de l'ensemble de sa zone de diffusion.

Annexe 6 : Plaquettes des studios à Rossens

b) Effectifs

Les collaborateurs auront des contrats de travail soit à temps plein, soit à temps partiel. La répartition est la suivante :

Pour l'information : 21

- 1 rédacteur en chef
- 1 rédacteur en chef adjoint
- 18 JRI/présentateurs
- 1 secrétaire de rédaction

- Pour l'information, la répartition des effectifs, entre les deux cantons, sera la suivante :

* Rossens (canton de Fribourg) : **8**

* Mont sur Lausanne (canton de Vaud) : **13**

Pour la technique : 21

- Les effectifs techniques seront basés pour une partie au Mont sur Lausanne et pour l'autre à Rossens.

Pour l'administration: 5

Une grande partie des effectifs de la chaîne sera en place sur 2008, après l'attribution de la concession par l'Ofcom. Les premières émissions pourraient être diffusées dès fin 2008 ou début 2009.

c) Collaboration programmatique

- La société requérante de la chaîne Vaud Fribourg TV mettra en place une collaboration régulière avec la société Medialab – Live – TV SA (actionnaire de la société requérante) et les deux radios du groupe Radio Lac et Rouge fm. Cette collaboration se fera en priorité sur la partie technique, journalistique et pour le back office.
- Médialab – Live – TV SA est une société privée spécialisée dans les productions audiovisuelles. Elle a une grande expérience de la production d'événements culturels, sportifs, institutionnels, festivals et fictions. Elle a un savoir faire unique et une implantation très forte sur le canton de Fribourg

4. Financement

4. Financement

En plus de la quote-part de la redevance, la chaîne « Vaud Fribourg TV » sera financée par le marché publicitaire. La structure du capital-actions de la société requérante est à 100% privée. La chaîne sera donc indépendante sur le plan financier et non soumis à des décisions budgétaires d'ordre politique.

4.1 Fonds propres

- La société requérante aura au départ des fonds propres d'un montant de CHF 6'000'000. Dès l'attribution de la concession par l'Ofcom, le capital sera partiellement libéré de manière à installer les rédactions et les parties techniques.

4.2 Fonds de tiers

- Vous trouverez en **annexe 1** un courrier de l'actionnaire Unicast SA d'engagement pour des éventuels futurs prêts dépassant 25% des fonds propres

4.3 Plans

Dans les plans prévisionnels présentés, nous considérons une ouverture effective de la chaîne au 1 janvier 2009. Sur l'année 2008, nous réaliserons les investissements techniques et humains nécessaires à la préparation de l'activité.

Vous trouverez en annexe, les différents plans demandés pour une période de 5 ans et structurés selon le plan comptable de l'Ofcom soit :

a) Le plan d'investissement et le plan d'amortissement

Vous trouverez en annexe, le plan d'investissement avec les amortissements. Le montant des investissements se montera au départ à CHF 1'500'000. Il tient compte de l'ensemble des moyens techniques. Ces investissements seront réalisés sur 2008.

Annexe 7 : Plan d'investissement et plan d'amortissement

b) Le compte prévisionnel de pertes et profits

Vous trouverez en annexe le compte prévisionnel de pertes et profits. Les trois premières années pleines d'exploitation font apparaître une perte. L'exploitation est à l'équilibre à partir de la quatrième année pleine.

La parfaite maîtrise par la régie publicitaire, Média Régie SA, du marché vaudois est l'une des garanties du financement futur de la chaîne.

Annexe 8 : Comptes prévisionnel de pertes et profits

c) Le bilan prévisionnel

Vous trouverez en annexe, le bilan prévisionnel pour les cinq prochaines années. La partie de capital-actions libérée est utilisée à des fins d'acquisition d'immobilisations (notamment moyens techniques)

Annexe 9 : Bilan prévisionnel

d) Le compte de flux d'espèces (fonds de liquidités)

Vous trouverez en annexe, le compte de flux d'espèces. Il tient compte d'un versement de 70% de la redevance sur le début de chaque année pleine d'exploitation. Le reliquat est versé en fin d'année sur la base des charges Réelles.

Annexe 10 : Compte de flux d'espèces

Indicateurs	Détail de ratios	2008	2009	2010	2011	2012
		CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Chiffres d'affaires		2'865'000	3'010'000	3'162'250	3'322'113	3'489'968
Redevance		3'200'000	3'200'000	3'200'000	3'160'000	3'160'000
Profits	Bénéfice d'exploitation + redevance	-1'032'750	-324'733	-179'733	-27'483	164'046
Bénéfice net	Bénéfice net	-1'035'750	-330'733	-185'733	-33'483	158'046
Rendement sur CA	Bénéfice net / chiffre d'affaires + redevance	-17.08%	-5.33%	-2.92%	-0.52%	2.38%
Rendement de l'actif total (du capital propre)	Bénéfice net / moy. capital propre	-20.86%	-6.89%	-4.09%	-0.76%	3.52%
Rendement du capital - retour sur investissements	Bénéfice net / moy. capital total	-20.81%	-6.39%	-3.50%	-0.64%	2.94%
Immobilisations à terme	Capital propre + It / actif immobilisés	111.26%	112.62%	118.09%	112.64%	118.99%
Degré d'endettement	Capital étranger / capital total	0.24%	16.01%	17.47%	18.44%	20.54%
Rotation des créances	CA à crédit uniquement / solde débiteurs	n/a	11.53	11.50	11.50	11.48

5. Informations sur les conditions particulières

5. Informations sur les conditions particulières

a) Aspects liés aux droits du travail et aux conditions dans la branche

Ces aspects sont abordés dans le point 3.2 du dossier.

b) Système de gestion de la qualité

Le système de gestion de la qualité de la chaîne Vaud Fribourg TV sera en ligne avec celui qui est en train de se mettre en place pour le groupe Unicast SA également actionnaire de Rouge fm SA et de Radio Lac SA.

Il part de la volonté stratégique d'Unicast SA de se positionner comme un groupe romand de médias électroniques spécialisé dans le divertissement et l'information. Cet ensemble produit des programmes audios et audiovisuels et les diffuse sur ses propres réseaux ou les fournit à d'autres diffuseurs

La gestion de la qualité sera déclinée autour des quatre priorités de Vaud Fribourg TV avec pour chacune un état désiré :

- **Fidéliser et satisfaire nos auditeurs**
Etat désiré « Les futurs téléspectateurs de Vaud Fribourg TV resteront fidèles à leur télévision et nous recommandent pour la qualité de nos programmes auprès des téléspectateurs vaudois et fribourgeois »

- **Motiver et fidéliser nos collaborateurs**
Etat désiré « Les collaborateurs de Vaud Fribourg TV sont compétents et reconnus comme les meilleurs professionnels du marché. Ils sont satisfaits de leurs conditions de travail. Ils agissent avec responsabilité et en équipe »

- **Faire croître notre audience**
Etat désiré « Devenir une télévision locale non seulement reconnue pour sa qualité mais également pour ses performances d'audience »

- **Etre profitable pour investir**
Etat désiré « Vaud Fribourg TV gère son activité de façon à générer des profits suffisants pour permettre simultanément d'investir dans les programmes, d'assurer le développement de ses collaborateurs et dans les nouvelles technologies.

Le système de gestion de la qualité qui sera mis en place suivra la démarche Suivante :

Stratégie VFTV à Les 4 priorités de VFTV à Etat désiré pour les 4 priorités
à Les objectifs par priorité à Les actions prioritaires à mener pour l'atteinte des Objectifs à Les processus et les documents clés qui les supportent.

La réussite de la mise en œuvre du système de gestion de la qualité aura pour Objectif d'aboutir à des résultats soutenus et renforcés.

Les documents liés au système de qualité seront mis en place sur 2008. Ils s'appuieront sur le savoir faire développé au sein des radios Rouge fm et Radio Lac

c) Activités rédactionnelles et activités économiques

Les activités rédactionnelles seront indépendantes des activités économiques de l'entreprise. Ce principe sera édicté en règle dans la charte de la rédaction. La rédaction sera indépendante avec un pilotage par un Rédacteur en Chef assisté d'un Rédacteur en chef adjoint. La partie économique sera confiée à la société Média Régie SA. Média Régie SA possède déjà son propre système de management et ses propres objectifs. La convention entre la chaîne Vaud Fribourg TV et Média Régie deviendra la base de la relation économique entre les deux entreprises.

En terme de diffusion, les blocs publicitaires seront séparés du reste du programme par un signal visuel et acoustique clairement identifiables. Il n'y aura pas de blocs publicitaires au sein des journaux et des flashes.

e) Point sur les participations étrangères

Selon l'article 4.2 de l'appel d'offre public de l'Ofcom pour l'octroi de concessions avec mandat de prestations du 4 septembre 2007, le candidat est détenu par une personne morale Suisse (Unicast SA) dotée d'une participation étrangère minoritaire puisque son capital est de manière ultime détenue à 40% par Mr Hugues de Montfalcon de Flaxieu, citoyen français titulaire d'un permis C (cf ci-dessus 2.4 b), lequel agit par l'intermédiaire de la société de droit Suisse Maxiris SA qu'il détient à 100%.

La réciprocité est garantie dans le cas d'espèce puisque l'actionnaire Unicast SA est détenue à 40% par Monsieur Hugues de Montfalcon de Flaxieu, citoyen français domicilié en Suisse (permis C) par l'intermédiaire de Maxiris SA, et à 60% par VTS Holding SA, société de droit Suisse, détenue par Mme Valérie Steinauer, citoyenne Suisse.

En effet, les dispositions applicables au titre de la réciprocité sont les dispositions du droit français : dans ce cadre, la législation française du Conseil Supérieur de L'Audiovisuel (CSA), soit la loi no 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté

de communication prévoit à son article 40, paragraphe 2, que doit être considéré comme « personne de nationalité étrangère, pour l'application du présent article, toute personne physique de nationalité étrangère, toute société dont la majorité du capital social n'est pas détenue, directement ou indirectement, par des personnes physiques ou morales de nationalité française et toute association dont les dirigeants sont de nationalité étrangères ». A contrario, il résulte de ce qui précède que ne sont pas considérés comme des personnes étrangères les sociétés dont la majorité du capital est détenue par des ressortissants français. Il en découle que les conditions de contrôle de la nationalité sont garanties si l'organisme requérant est détenu par une société nationale dont l'actionnariat se compose d'un actionnaire majoritaire ayant la nationalité de l'état dans lequel la concession est requise. Tel est le cas en l'espèce non seulement de la société requérante à la chaîne Vaud Fribourg TV, mais également d'Unicast SA.

6. Diffusion

6. Diffusion

6.1 Diffusion

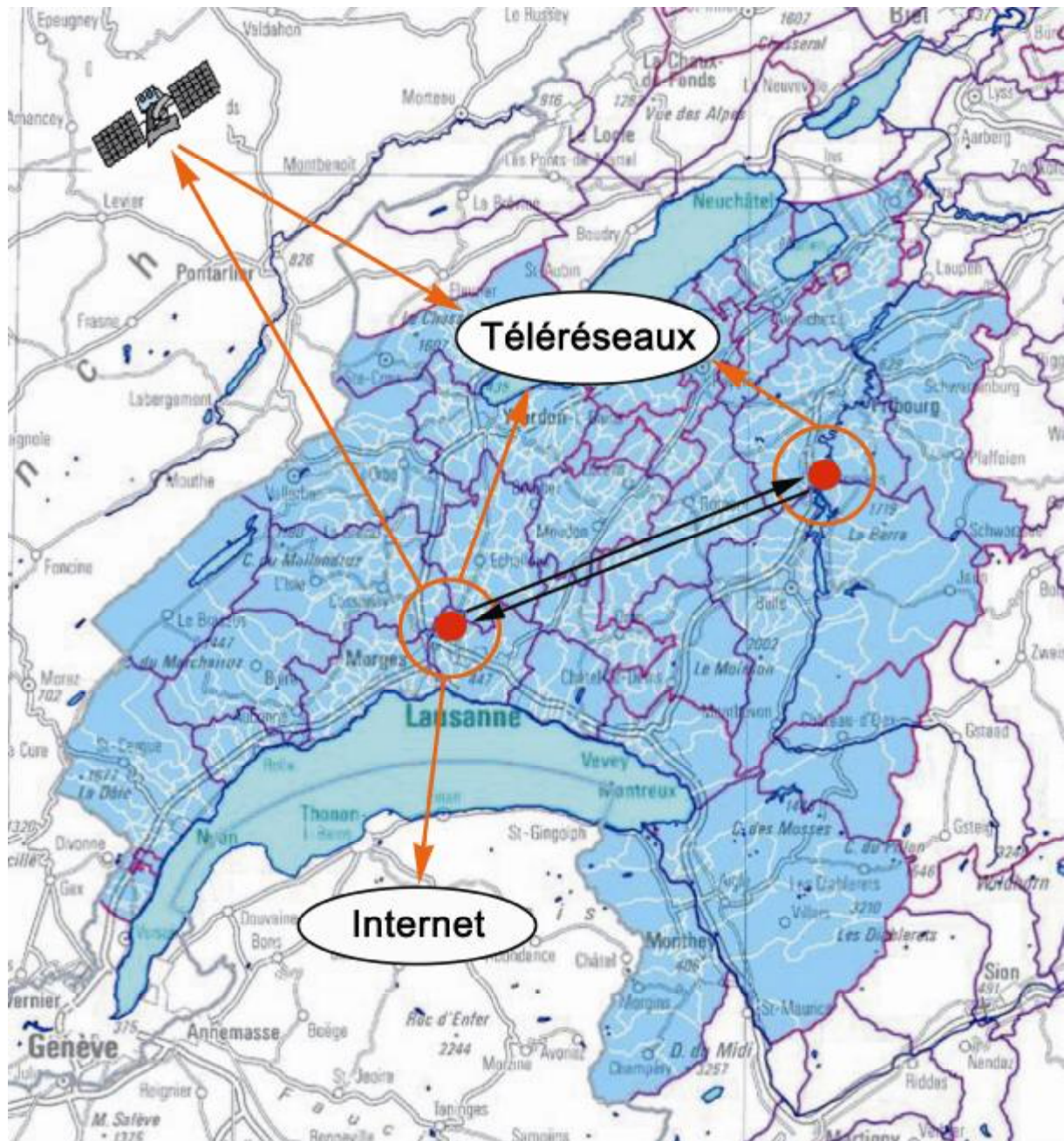
La diffusion du programme sera assurée de la manière suivante.

- Les deux sites de Rossens et du Mont sur Lausanne seront interconnectés par une ligne permanente numérique full duplex en haut débit en mode IP DVB- ASI ou IP DVB-H en qualité Broadcast.
- La régie finale au Mont sur Lausanne génère le programme qui sera distribué de la façon suivante :
Flux MPEG 2 entre 4 et 6 MB distribué aux différents téléreseaux.
Le réseau satellite reste une possibilité, si nécessaire, pour compléter la diffusion sur l'ensemble de la zone de diffusion.
- Des procédures d'escalades techniques seront mises en place pour sécuriser la diffusion du programme sur la zone de diffusion.
- Vous trouverez en page 35, le schéma de diffusion de Vaud Fribourg TV pour l'ensemble de sa zone.
- Les premières émissions pourraient être diffusées sur fin 2008 ou début 2009.

Vaud Fribourg TV possèdera l'ensemble des moyens et des conditions techniques pour diffuser de manière qualitative son programme à l'ensemble des téléspectateurs de sa zone de concession.

6.2 Diffusion du programme sur Internet

- Le programme de Vaud Fribourg TV sera également diffusé sur Internet en simultané sur le site www.vaudfribourgtv.ch



1. Interconnexion Le Mont-sur-Lausanne – Rossens en full-duplex IP-DVB-ASI
2. Diffusion par réseau terrestre ou satellitaire pour les télé réseaux
Diffusion sur Internet

7. Services additionnels

8. Autres remarques et explications

7. Services additionnels

7.1 Internet

Vaud Fribourg TV développera son propre site Internet : www.vaudfribourgtv.ch
Cette offre visera à prolonger l'offre programmatique et à renforcer la marque Vaud Fribourg TV. L'offre Internet proposera des services complémentaires à valeur ajoutée comme la possibilité de suivre le programme en direct sur Internet et de revoir les journaux/flashs de la rédaction et certaines émissions. Le site Internet favorisera l'interactivité et la proximité auprès des téléspectateurs vaudois et fribourgeois.

8. Autres remarques et explications

Notre projet fera de la chaîne Vaud Fribourg TV :

- UNE CHAINE DE PROXIMITE

- Ø 15 heures de programmes locaux quotidiens.**
- Ø Une présence sur le terrain avec des moyens mobiles d'expression pour les habitants des deux cantons.**

- UNE CHAINE D'INFORMATION

- Ø 12 flashs : chaque heure entre 7h et 18h**
- Ø Un grand journal quotidien de 30 minutes**
- Ø Un magazine unique de découverte des villes et villages des deux cantons**
- Ø Un respect de l'équilibre de l'information entre les deux cantons**
- Ø Une chaîne indépendante des partis politiques**

- UNE CHAINE VIVANTE ET POUR TOUT PUBLIC

- Ø Un programme différent tout au long de la journée et pour tous les publics.**
- Ø De l'information et du divertissement à la fois pour tous les vaudois et tous les fribourgeois.**

